

avec l'aide de mon confrère, l'opération césarienne, et j'eus encore une fois la satisfaction d'extraire le fœtus vivant. Cet enfant qui était à terme fut baptisé tout de suite et mourut peu de temps après.

—:0:—

CORRESPONDANCES.

LES ANTI-VACCINATEURS ET LA VACCINATION.

M. le Rédacteur,

Ayant assisté à l'enquête tenue à propos du cas de l'enfant de la veuve Leblanc, cité comme exemple du mauvais effet de la vaccine, dans le but d'écraser du coup les partisans de Jenner, j'ai cru devoir vous transmettre les quelques remarques suivantes :

Tout en faisant la part des objections très saugrenues soulevées par quelques adversaires, je ne puis pas nier cependant que, dans quelques cas, la vaccine n'ait mis la vie de quelques individus en danger, qu'elle n'ait laissé quelquefois à sa suite, des troubles permanents de la santé et qu'elle n'ait surtout été suivie de maladies de la peau et d'affections scrofuleuses. Mais le cas que j'ai eu sous les yeux, n'entre pas dans cette catégorie et je ne puis m'empêcher de remarquer que l'enfant cité par les adversaires du vaccin est un cas bien mal choisi par eux. J'ai entendu quelqu'un d'entre eux prétendre que le virus vaccin est un poison qui agit à sa manière sur l'économie comme le poison du serpent ou celui de la rage. Cette hypothèse, car c'en est une, comme celle de prétendre que ce virus transmet la scrofuleuse, est manifestement fautive. J'ai admis plus haut qu'il arrive quelquefois que des enfants deviennent scrofuleux après avoir été inoculés, mais ce n'est pas parce que le vaccin contient ce principe ; car on sait qu'un enfant peut devenir scrofuleux quoique le vaccin ait été emprunté d'un enfant parfaitement sain, et que des enfants restent sains quoique vaccinés avec de la lymphe prise sur le bras d'un scrofuleux. Ce n'est donc pas le virus vaccin même qu'imprime cette condition ; mais si quelquefois la scrofule se développe, c'est sous l'influence débiliteuse qu'exerce sur l'organisme de l'enfant, la fièvre qui accompagne l'inoculation de la vaccine ; et la prédominance des exanthèmes paraît liée à la maladie de la peau artificiellement provoquée à l'endroit de l'inoculation. On sait par expérience que les vésicatoires et autres irritants qui agissent sur la peau, non seulement produisent une inflammation, mais qu'ils augmentent encore les prédispositions à d'autres maladies de la peau.

On sait aussi que beaucoup d'enfants, qui jusque là n'ont jamais eu d'exanthèmes, sont atteints dès qu'on leur perce les oreilles pour y